DROIT D'ALERTE

Corbigny, le 18 mars 2020

À Monsieur le Président du CHS CT

Par la présente et par annotation du cahier ad-hoc, les représentants signataires de Solidaires Finances et CGT Finances déposent un droit d'alerte concernant l'ensemble des agents de la DDFIP 58.

Faits constater et motifs :

Vu la situation sanitaire exceptionnelle et la « situation de guerre » décrétée par le gouvernement, nous constatons que les consignes de confinement ne sont pas respectées sur l'ensemble des services et postes de la direction. En effet, au vu des consignes, émanant de la direction générale, portant sur les mesures à prendre sur le Covid19 a arrêté la liste des missions prioritaires en stade 3. Celles-ci ont été définies par le représentant de la DGFIP lors d'un entretien avec nos bureaux nationaux :

SIE : priorité leur est donnée sur les remboursements de crédit de TVA, acomptes IS, etc, suite aux dernières annonces gouvernementales.
Gestion publique locale (notamment trésoreries hospitalières) : paiement des dépenses des CL et des salaires.
Services informatiques : maintenir en priorité tous les applicatifs en lien avec les missions prioritaires.
Services RH : paie et sollicitations multiples des personnels
Centres de contact : structures prioritaires

Depuis le début de la crise, nous constatons avec effroi l'incapacité de la direction à communiquer clairement et de manière réactive des consignes. Certains agents sont présents alors qu'il s'agit de services non prioritaires tels que décrits par la direction. Pour tous les services concernés par des missions prioritaires, il faut vraiment faire travailler un minimum d'agents. Pour tous les autres services, il faut imposer et faire respecter les mesures de confinement. Vu le constat dans nombre de services à ce jour, vu le constat que certains chefs de service, faute de consignes claires, essaient de faire venir le plus possible d'agents, nous exerçons un droit d'alerte et nous inviterons tous les agents concernés à

exercer leur droit de retrait si des mesures respectueuses des directives gouvernementales ne sont pas prises.

M Frédéric Guillaume pour Solidaires et Mme Christine Raguillat pour la CGT